

**Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS**

N° 042-2022/Pdte
AR-PT/VR

Paris, le 30 juin 2022

Monsieur le président de la République,

Vous avez été réélu comme président de la République en mai dernier par les Français et nous tenons à vous en féliciter.

Comme vous vous y êtes engagé pendant la campagne électorale, nous attendons un signe fort du gouvernement et des parlementaires pour la mise en œuvre de la déconjugalisation de l'AAH et la mise en place des fonds territoriaux de l'accessibilité.

Le soutien au pouvoir d'achat des personnes en situation de handicap et de leurs familles est aussi une de nos préoccupations fortes. Au-delà de la revalorisation de l'AAH et des pensions d'invalidité au niveau des prévisions de l'inflation annoncées pour 2022, nous attendons qu'elles puissent bénéficier des différents dispositifs envisagés (notamment le chèque alimentaire, les aides à la mobilité, ...).

Nous sommes également particulièrement préoccupés par la situation de nos établissements et services sociaux et médico-sociaux qui va s'aggraver cet été, avec un risque majeur de rupture d'accueil et d'accompagnement de nos usagers (y compris au domicile), d'une dégradation de leurs conditions de vie. Nous sommes confrontés à de graves difficultés de recrutement, un turn-over important de personnels, ... L'inflation pèse également sur nos budgets. Et nous constatons déjà un impact important de 6 millions d'euros de dépenses supplémentaires liées directement à l'inflation sur nos charges (énergie, transports, restauration,), hors charges du personnel.

Lors de notre assemblée générale du 18 juin dernier, nos adhérents ont souhaité s'adresser à vous pour exprimer leurs fortes attentes en ce début de quinquennat par des mesures à prendre dès maintenant et des réformes à engager dès aujourd'hui. Vous trouverez ci-joint la motion politique qu'ils ont adoptée à la quasi-unanimité, ainsi qu'un dossier qui précise un certain nombre de nos revendications.

En septembre 2021, le comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies a présenté un rapport critique sur la politique du handicap en France au regard de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. Ce rapport note avec inquiétude « *l'absence de mesures visant à revoir et à harmoniser avec la Convention la législation et les politiques nationales, régionales et municipales relatives au handicap, ainsi que la législation et les politiques publiques fondées sur le modèle médical et les approches paternalistes du handicap, notamment la définition du handicap ...* »

Au-delà des premières mesures d'urgence à prendre et de certaines réformes attendues à engager dès maintenant, les préconisations de l'ONU nous invitent à refonder la politique du handicap en France, avec notre pleine participation à ce chantier.

Nous vous remercions par avance de de l'attention que porterez à notre courrier,

Nous vous prions de croire, Monsieur le président de la République, en notre très haute considération.



Pascale RIBES
Présidente

P.J. : 2